## **COMMISSION PERMANENTE**

### Séance du 21 mai 2007

CP 07/05-38

# FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2007

Par délibérations des 27 juin 2000 et 26 juin 2001, notre Assemblée a redéfini le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales.

Si le champ d'éligibilité des opérations à financer reste identique, je vous rappelle que le nouveau dispositif susvisé prévoit que c'est la commune (ou l'EPCI) qui fait appel au prestataire de son choix (de droit public ou de droit privé) et qui sollicite auprès du Conseil Général une intervention financière. Celle-ci perçoit directement, aux termes d'un arrêté attributif, la subvention attribuée par la Commission Permanente.

L'objet du présent rapport est relatif à l'examen de demandes reçues par les services départementaux pour l'exercice 2007.

Les critères d'éligibilité sont précisés en annexes I et II du rapport.

### **FONDS DE CONCOURS 2007**

Il est rappelé qu'il s'agit des demandes d'interventions financières déposées directement par les communes ou établissements de coopération intercommunale auprès du Conseil Général.

N°	Maître	Mandataire ou	Nature de l'opération	Mission	Fond	ls de co	ncours
	d'ouvrage	Conducteur			Dépense	Taux	
	Référence du	d'opération			élligible-		Subvention
	dossier				H.T.		
COI	MMUNES						
	PUYGAILLARD		Extension de la mairie	Convention	7 500 €	100 %	7 500 €
	DE QUERCY		Phase opérationnelle	de mandat			

N°	Maître	Mandataire ou	Nature de l'opération	Mission	Fond	ls de co	ncours
	d'ouvrage Référence du dossier	Conducteur d'opération			Dépense élligible H.T.	Taux	Subvention
COI	MMUNES (suite)						
2	MIRABEL	SEMATeG	Extension de l'école maternelle Phase opérationnelle	Convention de mandat	4 476 €	50 %	2 238 €
3	BOUILLAC	SEMATeG	Aménagement des nouveaux locaux de la mairie et des ateliers municipaux Phase opérationnelle	Convention de mandat	24 500 €	75 %	18 375 €
4	MOLIERES	SEMATeG	Extension et mise au normes des cuisines et de la cantine municipale Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 000 €	25 %	1 750 €
5	TREJOULS	SEMATeG	Aménagement d'un bâtiment communal en logements Phase opérationnelle	Convention de mandat	6 850 €	100 %	6 850 €
6	ST VINCENT LESPINASSE	SEMATeG	Création et réhabilitation de bâtiments communaux et aménagements de leurs abords Phase préopérationnelle	Convention de mandat	33 600 €	100 %	33 600 €
7	REALVILLE	SEMATeG	Consolidation de l'église Phase opérationnelle	Convention de mandat	5 693 €	25 %	1 423 €
8	GENEBRIERES	SEMATeG	Aménagement du centre bourg Phase opérationnelle	Convention de mandat	11 200 €	75 %	8 400 €
9	MOLIERES	SEMATeG	Création d'un assainissement collectif (hameau d'Espanel) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	12 738 €	25 %	3 184 €
10	LAGUEPIE	SEMATeG	Etude de faisabilité pour l'aménagement de bâtiments à usage artisanal	Prestation de services	8 400 €	100 %	8 400 €
11	CORBARIEU	DDAF	Schéma communal d'assainissement	Prestation de services	2 726 €	25 %	681 €
12	MONTPEZAT DE QUERCY	SEMATeG	Réhabilitation du Parc de loisirs du Faillal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	26 000 €	25 %	6 500 €
13	STE JULIETTE	SEMATeG	Réhabilitation d'un logement, création de 2 logements et d'un parking Phase opérationnelle	Convention de mandat	11 440 €	100 %	11 440 €
14	CAUSSADE	SEMATeG	Réhabilitation du groupe scolaire Marcel PAGNOL Phase préopérationnelle	Convention de mandat	49 200 €	10 %	4 920 €
15	SAINT PAUL D'ESPIS	SEMATeG	Création de locaux pour la mairie Phase préopérationnelle	Convention de mandat	19 500 €	50 %	9 750 €
16	MONTAIN	SEMATeG	Travaux de restauration d'un bâtiment communal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	4 600 €	100 %	4 600 €
17	MANSONVILLE	SEMATeG	Création d'une boulangerie multiservice et d'un logement Phase préopérationnelle	Convention de mandat	10 671 €	100 %	10 671 €

N°		Mandataire ou	Nature de l'opération	Mission	Fond	ls de co	ncours
	d'ouvrage Référence du dossier	Conducteur d'opération			Dépense élligible- H.T.	Taux	Subvention
COI	MMUNES (suite)						
18	MONCLAR DE QUERCY	SEMATeG	Aménagement d'une maison de l'enfance Phase préopérationnelle	Convention de mandat	8 600 €	25 %	2 150 €
19	MEAUZAC	SEMATeG	Regroupement de plusieurs commerces au centre du village Phase opérationnelle	Convention de mandat	50 118 €	50 %	25 059 €
20	PIQUECOS	SEMATeG	Construction d'une boulangerie Phase opérationnelle	Convention de mandat	12 800 €	100 %	12 800 €
21	EPCI Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	Consulting	Etude de faisabilité pour la conception d'hébergements et de prestations touristiques pour personnes handicapées année de préfiguration du Pays	Prestation de services	45 540 €	50 %	22 770 €
22	Communauté de communes du Quercy Rouergue et des gorges de l'Aveyron		Réalisation de deux déchetteries Phase opérationnelle	Convention de mandat	33 144 €	50 %	16 572 €
23	Communauté de communes Garonne et canal		Enquête diagnostic petite enfance - année 2 du contrat du Pays Montalbanais	Prestation de services	6 568 €	30 %	1 970 €
24	Communauté de communes du Quercy caussadais		Réaménagement de la crèche halte garderie Phase préopérationnelle	Convention de mandat	9 200 €	50 %	4 600 €
25	Communauté de Communes Castelsarrasin -Moissac	CRP Consulting	Etude de positionnement et environnementale préalable à la création d'une ZAC à « Fleury Barrès » -année 1 du contrat du Pays Garonne Quercy Gascogne	Prestation de services	38 634 €	25 %	9 658 €
	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Assistance technique pour la gestion du programme LEADER+ (Comité de programmation LEADER+ du 17/03/06)	Prestation de services	35 700 €	20 %	7 140 €
27	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise		Mission d'ingénierie territoriale du Pays - <b>année 2</b> <b>du Pays montalbanais</b>		40 000 €	10 %	4 000 €

N°		Mandataire ou	Nature de l'opération	Mission	Fond	ls de co	ncours
	d'ouvrage Référence du dossier	Conducteur d'opération			Dépense élligible- H.T.	Taux	Subvention
E.P.	C.I (suite)						
	Syndicat Mixte du Pays Garonne Quercy Gascogne		Animation, ingénierie du Pays - année 2 du Pays Garonne Quercy Gascogne		101 900 €	10 %	10 190 €
29	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Appui technique à la charte paysagère du Pays – 2ème programme du contrat de Pays – contre partie Leader+ (Comité de programmation Leader+ du 05/07/06)		26 000 €	10 %	2 600 €
	Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise		Restructuration des locaux de la communauté Phase de définition	Conduite d'opération	3 000 €	50 %	1 500 €
	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Animation du programme Leader+ (année 2006) (Comité de programmation Leader+ du 05/07/06)		45 363 €	30 %	13 608 €
	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Mise en œuvre du contrat de Pays – 3ème programme du contrat de Pays		209 440 €	10 %	20 944 €
33	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise	ADASEA	Diagnostic de l'activité agricole du territoire intercommunal – <b>année 3 du</b> <b>Pays montalbanais</b>	Prestation de service	5 180 €	50 %	2 590 €
	Communauté de Communes des Deux Rives	SEMATEG	Aménagement et extension de l'école de Montjoi - Phase préopérationnelle (avenant 1)	Convention de mandat	2 372 €	50 %	1 186 €
				ТО	TAL		299 619 €

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur l'éligibilité de ces nouvelles demandes, étant entendu que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, nature 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2007	300 000 €
Engagé à ce jour	0 €
Engagé à la présente Commission Permanente	299 619 €
Disponible	381 €

ANNEXE I

#### **CRITERES**

### 1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988);
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991);
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994);
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996);
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays aménagement du territoire (31 janvier 2000).

## **ANNEXE II**

## **CRITERES**

# 2 - Importance démographique et domaines d'actions

Com	Communes – Eligibilité par strate						
Strate démographique de la	Participation du Fonds de	Coût résiduel à la charge					
Commune	Concours	de la Commune					
0 < C < 300	100 %	0 %					
301 < C < 500	75 %	25 %					
501 < C < 1 000	50 %	50 %					
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %					
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %					

Toutes communes – Domaines spécifiques				
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)		
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %		

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux					
Domaine	Participation du Fonds de	Coût résiduel			
	Concours				
- Projets à vocation intercom-					
munale sous maîtrise d'ouvrage	Taux de la commune qui bénéfici	e du taux le + élevé			
communale					
- Projets intercommunaux	50 %	50 %			
- Contrat de Terroir et de Pays (*)	) :				
•					
. Etude diagnostic	100 %	0 %			
. Convention de préfiguration	40 %	20 %			
. Programmes d'action	50 %	50 %			
. Avenants	40 %	20 %			

<sup>(\*)</sup> sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

#### CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

\_\_\_

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

### Séance du 21 mai 2007

CP 07/05-38

# FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES

**ELIGIBILITE AU FONDS 2007** 

# DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations du Conseil Général des 27 juin 2000 et 26 juin 2001 redéfinissant le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales.

Après en avoir délibéré,

### <u>LA COMMISSION PERMANENTE</u>:

- Approuve selon les critères définis en annexe I et II, l'éligibilité au titre de 2007 des demandes de missions financées par le fonds de concours départemental pour un montant de 299 619 €tel que réparti dans le tableau annexé;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sousfonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

# CP 07/05-38an0

N°	Maître d'ouvrage	Mandataire ou Conducteur	Nature de l'opération	Mission	Fonds	de co	ncours
	Réf. du dossier	d'opération			Dépense élligible H.T	Taux	Subvention
CON	<u>MMUNES</u>						
1	PUYGAILLARD DE QUERCY	SEMATEG	Extension de la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 500 €	100 %	7 500 €
2	MIRABEL	SEMATeG	Extension de l'école maternelle Phase opérationnelle	Convention de mandat	4 476 €	50 %	2 238 €
3	BOUILLAC	SEMATeG	Aménagement des nouveaux locaux de la mairie et des ateliers municipaux Phase opérationnelle	Convention de mandat	24 500 €	75 %	18 375 €
4	MOLIERES		Extension et mise au normes des cuisines et de la cantine municipale Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 000 €	25 %	1 750 €
5	TREJOULS	SEMATeG	Aménagement d'un bâtiment communal en logements Phase opérationnelle	Convention de mandat	6 850 €	100 %	6 850 €
6	ST VINCENT LESPINASSE	SEMATeG	Création et réhabilitation de bâtiments communaux et aménagements de leurs abords Phase préopérationnelle	Convention de mandat	33 600 €	100 %	33 600 €
7	REALVILLE	SEMATeG	Consolidation de l'église Phase opérationnelle	Convention de mandat	5 693 €	25 %	1 423 €
8	GENEBRIERES	SEMATeG	Aménagement du centre bourg Phase opérationnelle		11 200 €	75 %	8 400 €
9	MOLIERES	SEMATeG	Création d'un assainissement collectif (hameau d'Espanel) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	12 738 €	25 %	3 184 €
10	LAGUEPIE	SEMATeG	Etude de faisabilité pour l'aménagement de bâtiments à usage artisanal	Prestation de services	8 400 €	100 %	8 400 €
11	CORBARIEU	DDAF	Schéma communal d'assainissement	Prestation de services	2 726 €	25 %	681 €
12	MONTPEZAT DE QUERCY	SEMATeG	Réhabilitation du Parc de loisirs du Faillal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	26 000 €	25 %	6 500 €
13	STE JULIETTE	SEMATeG	Réhabilitation d'un logement, création de 2 logements et d'un parking Phase opérationnelle	Convention de mandat	11 440 €	100 %	11 440 €
14	CAUSSADE	SEMATeG	Réhabilitation du groupe scolaire Marcel PAGNOL Phase préopérationnelle	Convention de mandat	49 200 €	10 %	4 920 €
15	SAINT PAUL D'ESPIS	SEMATeG	Création de locaux pour la mairie Phase préopérationnelle	Convention de mandat	19 500 €	50 %	9 750 €

CO	MMUNES (suite)						
16	MONTAIN	SEMATeG	Travaux de restauration d'un bâtiment communal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	4 600 €	100 %	4 600 €
17	MANSONVILLE	SEMATeG	Création d'une boulangerie multiservice et d'un logement Phase préopérationnelle	Convention de mandat	10 671 €	100 %	10 671 €
18	MONCLAR DE QUERCY	SEMATeG	Aménagement d'une maison de l'enfance Phase préopérationnelle	Convention de mandat	8 600 €	25 %	2 150 €
19	MEAUZAC	SEMATeG	Regroupement de plusieurs commerces au centre du village Phase opérationnelle	Convention de mandat	50 118 €	50 %	25 059 €
20	PIQUECOS	SEMATeG	Construction d'une boulangerie Phase opérationnelle	Convention e de mandat	12 800 €	100 %	12 800 €
	E P C I						
21	Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	CRP Consulting	Etude de faisabilité pour la conception d'hébergements et de prestations touristiques pour personnes handicapées année de préfiguration du Pays	Prestation de services	45 540 €	50 %	22 770 €
22	Communauté de communes du Quercy Rouergue et des gorges de l'Aveyron	SEMATEG	Réalisation de deux déchetteries Phase opérationnelle	Convention de mandat	33 144 €	50 %	16 572 €
23	Communauté de communes Garonne et canal	LEO LAGRANGE	Enquête diagnostic petite enfance - année 2 du contrat du Pays Montalbanais	Prestation de services	6 568 €	30 %	1 970 €
24	Communauté de communes du Quercy caussadais	SEMATEG	Réaménagement de la crèche halte garderie Phase préopérationnelle	Convention de mandat	9 200 €	50 %	4 600 €
25	Communauté de Communes Castelsarrasin -Moissac	CRP Consulting	Etude de positionnement et environnementale préalable à la création d'une ZAC à « Fleury Barrès » -année 1 du contrat du Pays Garonne Quercy Gascogne	Prestation de services	38 634 €	25 %	9 658 €
26	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Assistance technique pour la gestion du programme LEADER+ (Comité de programmation LEADER+ du 17/03/06)	Prestation de services	35 700 €	20 %	7 140 €
27	Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise		Mission d'ingénierie territoriale du Pays - année 2 du Pays montalbanais		40 000 €	10 %	4 000 €
28	Syndicat Mixte du Pays Garonne Quercy Gascogne		Animation, ingénierie du Pays - année 2 du Pays Garonne Quercy Gascogne		101 900 €	10 %	10 190 €

	Communes des Deux Rives		l'école de Montjoi - Phase préopérationnelle (avenant 1)	de mandat			
34	Communauté de	SEMATEG	Aménagement et extension de		2 372 €	50 %	1 186 €
	Quercy de Lafrançaise		intercommunal – année 3 du Pays montalbanais				
33	Communauté de Communes du Sud	ADASEA	Diagnostic de l'activité agricole du territoire	Prestation de service	5 180 €	50 %	2 590 €
32	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Mise en œuvre du contrat de Pays – 3 <sup>ème</sup> programme du contrat de Pays		209 440 €	10 %	20 944 €
31	Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Animation du programme Leader+ (année 2006) (Comité de programmation Leader+ du 05/07/06)		45 363 €	30 %	13 608 €
30	Communauté de communes de la Lomagne tarn et garonnaise	SEMATEG	Restructuration des locaux de la communauté Phase de définition	Conduite d'opération	3 000 €	50 %	1 500 €
<b>E.P.</b> 29	.C.I (suite) Syndicat Mixte du Pays Midi - Quercy		Appui technique à la charte paysagère du Pays – 2ème programme du contrat de Pays – contre partie Leader+ (Comité de programmation Leader+ du 05/07/06)		26 000 €	10 %	2 600 €

Le Président,

### **CRITERES**

### 1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988);
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991);
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991);
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994);
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996);
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays aménagement du territoire (31 janvier 2000).

Le Président.

### **CRITERES**

# 2 - Importance démographique et domaines d'actions

Communes – Eligibilité par strate					
Strate démographique de la	Participation du Fonds de	Coût résiduel à la charge			
Commune	Concours	de la Commune			
0 < C < 300	100 %	0 %			
301 < C < 500	75 %	25 %			
501 < C < 1 000	50 %	50 %			
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %			
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %			

Toutes communes – Domaines spécifiques			
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)	
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %	

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux				
Domaine	Participation du Fonds de	Coût résiduel		
	Concours			
- Projets à vocation intercom- munale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé			
- Projets intercommunaux	50 %	50 %		
- Contrat de Terroir et de Pays (*):				
. Etude diagnostic	100 %	0 %		
. Convention de préfiguration	40 %	20 %		
. Programmes d'action	50 %	50 %		
. Avenants	40 %	20 %		

<sup>(\*)</sup> sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

Le Président,